COMMUNE DE MAXENT
Ille-et-Vilaine

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 035-213501695-20260526-2026055-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 15

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAXENT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ange PRIOUL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 mai 2026.

Présents : Maëlys BARBIER, Julien BLANCHET, Sophie BLEJEAN, Pierrette DANIEL, Sylvain GEORGES, Audrey HIROU-ROBERT, Christophe JICQUEL, Emmanuel MONVOISIN, Ange PRIOUL, Sébastien RAOULT, Pierre-Ellin SILVESTRE, Emilie THAUNAY.

Secrétaire de séance : Sophie BLEJEAN

Absents excusés : Soizic BLOT (pouvoir à Sophie BLEJEAN), Dalila JAZUEL (pouvoir à Pierre-Ellin SILVESTRE), Etienne ROUAUD (pouvoir à Maëlys BARBIER).

2026-055 : Eco Réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel : autorisation au maire de déposer le permis de construire et de signer tous les documents relatifs à ce projet.

Le projet d'éco réhabilitation d'un bâtiment communal en Tiers-Lieu multifonctionnel porte sur un bien communal ou sur un projet porté par la commune, Monsieur le Maire doit être autorisé à déposer le permis de construire et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à déposer le permis de construire et à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Le registre dûment signé
Le Maire, Ange PRIOUL

